

Rapport Moral 1998-1999

Pour la mise en œuvre des principes la Vie Autonome et des Droits de l'homme pour les Personnes handicapées, la participation, "la pairémulation" et la communication sont les trois dynamiques qui animent l'action du GFPH. Dans le cadre défini par les membres du GFPH et sur leurs initiatives, des personnes handicapées se mobilisent sur le terrain et les représentants associatifs se réunissent autour d'objectifs communs pour l'égalisation des chances et l'application des initiatives internationales que le Gouvernement et l'Etat Français se sont engagés à mettre en œuvre.

Cette alliance nouvelle entre structures fédératives (GFPH - OMPH) et personnes handicapées militantes sur le terrain met en œuvre le principe essentiel des Règles pour l'Égalisation des Chances, à savoir la participation des personnes handicapées à leur application. C'est pourquoi, afin de favoriser l'implication des personnes handicapées dans la mise en œuvre des politiques qui les concernent, il est demandé à l'Assemblée Générale d'adopter la réforme statutaire qui permettra une adhésion des personnes physiques et des associations locales aux côtés des associations nationales. En appuyant ainsi son action sur des liens permanents avec la réalité quotidienne des utilisateurs, le GFPH encourage l'alliance de toutes les énergies en favorisant la contribution de chacun à l'enrichissement collectif dans le respect des Droits individuels.

Rapport d'Activité

1 : Soutien par les pairs : La Pairémulation.

La création d'équipes régionales de soutien par les pairs reçoit un accueil très favorable de la part de l'ensemble des partenaires concernés :

Les personnes handicapées expérimentées qui vivent selon leurs choix reconnaissent spontanément la nécessité et la pertinence d'une meilleure transmission de leurs connaissances, tant auprès de leurs pairs que des professionnels du secteur médico-social. En Rhône-Alpes, 20 personnes handicapées ont coordonné leurs efforts pour mettre en œuvre le [plan d'action](#) qu'elles ont adopté en commun lors de leur rencontre du 31 octobre 1999, et ont rencontré plus de 100 personnes handicapées vivant en institution d'hébergement et/ou de soins (À Grenoble et ses environs : CMUDD, IME du Chevallon - À Lyon et ses environs : Hôpital de St Foy l'Argentière, Foyer IMC Domartin - À Metz : Foyer APF). Elles ont été aidées dans cette tâche par une jeune étudiante handicapée de San Francisco (Etats-Unis) qui, dans le cadre de ses études de "Peer-Counselor", était accueillie à Grenoble avec le soutien de nos réseaux. Afin de poursuivre leur action et mettre en œuvre les souhaits exprimés par les personnes handicapées rencontrées, ces futurs "Pairémulateurs" se sont rencontrés le [17 mars 1999](#) pour préparer une première session [formation de formateurs](#), et définir un projet d'ouverture de deux [Espaces Régionaux de Ressources et de Formations pour la Vie Autonome](#) à Grenoble et à Lyon. Ailleurs en France, notamment dans les régions Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Normandie, 80 personnes handicapées sont investies dans le développement des tels réseaux et pratiques de pairémulation.

Les parents, comme dans le département de l'Hérault avec l'association locale "Vie Eveil", trouvent au contact des acteurs de notre mouvement l'appui qu'ils recherchent pour soutenir leurs

efforts visant à l'éducation de leurs enfants pour une vie la plus autonome possible. Une première rencontre, les 26 et 27 septembre 1998 à Sète, pose les bases d'un lieu permanent de rencontre et d'échanges entre parents et adultes handicapés. En total accord avec les actuelles propositions du Gouvernement français pour l'intégration des élèves handicapés, cette même dynamique oriente les membres lyonnais du GFPH vers la formation des personnels des crèches et des écoles.

Les professionnels de l'action médico-sociale font état d'une forte demande de formation, et se disent intéressés par les collaborations actives que nous pourrions proposer pour favoriser l'accès à plus d'autonomie des personnes handicapées auprès de qui ils interviennent. Que ce soit au travers d'interventions publiques ([Colloque du Collectif de recherche sur le handicap et l'Éducation Spécialisée Université Lyon 2](#), le 17 septembre 98, [Congrès APF à l'UNESCO](#), le 26 janvier 1999), d'articles ("[Politique Santé](#)" N°6 Décembre 1998) ou d'actions de formation auprès des futurs professionnels du secteur médico-Social (Ecoles infirmières de Macon et de la Croix-Rouge Paris 20, Etablissements APF de Metz et du Chevallon à Voreppe, Institut Régional des Sciences d'Animation, Miribel, Centre de réadaptation Professionnel ADAPT de Lyon, Chaire d'Insertion du CNAM, Paris), la communication de notre réalisation pour la création d'équipes régionales de soutien par les pairs suscite de nombreuses demandes d'information. En Rhône-Alpes, plusieurs établissements spécialisés (Hôpitaux de St Genis Laval et de Sainte Foix l'Argentière, VIHADUC TOUR, VILLEPATOUR, Fondation Richard) envisagent très positivement l'intervention de "pairémulateurs" auprès des personnes handicapées résidentes et de leur personnel. Le travail d'évaluation des actions menées, enfin, est conduit avec le Collectif de Recherche de l'Université Lyon2 sur les Handicaps et l'Education Spécialisées (CRHESS). L'Espace de recherche et de Mise en Acte (ERMA) créé dans ce but au sein du CRHESS réunit une trentaine de personnes, étudiants et professionnels, dont la moitié sont des personnes concernées (Parents et personnes handicapées). Ce groupe de recherche est présidé par deux membres du GFPH qui en ont présenté [les objectifs](#) lors de l'Assemblée Générale du CRHESS le 26 mai 1999.

Pour les personnes handicapées qui vivent chez leurs parents ou en milieu institutionnel, les questions posées tournent invariablement autour de l'image de soi et du « regard de l'autre », pour ensuite se concentrer sur les solutions pratiques qui leur permettraient de s'engager dans une vie sociale selon leurs propres choix. Même si des réponses existent déjà dans la société, souvent de façon insatisfaisante ou trop parcellaire il est vrai, les personnes rencontrées expriment des demandes d'informations qui leur sont pourtant déjà facilement accessibles par d'autres moyens. Ce constat permet d'affirmer que les problématiques en cause dans la relation avec un pair handicapé dépassent largement la seule résolution d'aspects pratiques de la vie (Emploi de tierces personnes, adaptations techniques, solutions de déplacements, ...). Cette relation de tutorat place véritablement les personnes en recherche de plus d'autonomie dans une relation d'écoute et de perception favorable à l'acquisition des gestes et attitudes les plus adaptés à leurs situations.

Pour les pouvoirs publics, la voie tracée par le GFPH représente la mise en œuvre d'une part essentielle des conventions internationales signées par le Gouvernement français pour l'égalisation des chances pour les personnes handicapées, à savoir la **participation active des personnes handicapées à la mise en œuvre des politiques qui les concernent**. La pairémulation, ou stimulation par les semblables, est aussi susceptible, à terme, de réduire les prises en charges institutionnelles au profit d'une autonomie économiquement et socialement plus enrichissante.



Après un premier soutien de la Ville de Grenoble et de l'AGEFIPH, le projet de l'équipe Rhône-Alpes pour la création de deux Espaces Régionaux de Ressources et de Formations pour la Vie Autonome, à Lyon et à Grenoble, a été accueilli très favorablement par le Conseil Régional Rhône-Alpes, et nous pouvons raisonnablement envisager la création prochaine de 4 postes : 2 coordinateurs (personnes handicapées 1/2 temps) et 2 assistants (Emplois jeunes).

2 : Le respect des Droits de l'Homme.

La Fête de l'Humanité, le 12 septembre 1998, est l'événement qui ouvre le calendrier 98/99 des actions du GFPH pour le respect de droits de l'Homme et l'application des Règles des Nations Unies pour l'Égalisation des Chances pour les personnes handicapées. Une discussion sur le thème des droits des personnes handicapées y était animée par Patrice Charron (AMI) et Jean-Luc Simon, président du GFPH.

Dans cet effort de diffusion des principes et recommandations des Nations Unies pour l'égalisation des chances pour les personnes handicapées, le GFPH participa :

- Le 11 novembre 1998 à la célébration du 50^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme organisée par le pôle handicap et citoyenneté de la Mairie du 19^{ème} Arrondissement de Paris,
- Le 11 décembre 1999, Marie-Thérèse l'Huillier-Abou (Fédération Nationale des Sourds de France) représentait le GFPH au débat organisé par le personnel du Ministère du Ministère des Affaires Sociales sur "L'accessibilité et la Communication".
- Du 1er au 7 décembre 1999, le GFPH animait un atelier international sur la communication et participait à plusieurs échanges sur le thème des Droits de l'Homme à Mexico, à l'occasion de la 5^{ème} Assemblée Mondiale de l'OMPH.
- Le 21 avril 1999, les membres du GFPH étaient accueillis par M. Vincent Assante dans les locaux de l'UNPF pour une rencontre avec [M. Bengt Lindqvist](#), Rapporteur Spécial des Nations Unies pour l'Égalisation des Chances pour les personnes handicapées, à laquelle étaient conviés quelques-uns des principaux représentants associatifs français des mouvements de personnes handicapés et de parents.

Fortes d'une unité nouvelle, les conclusions de cette rencontre informelle sont riches en perspectives et tracent les contours d'une action efficace en direction des pouvoirs publics, pour la mise en œuvre d'une politique globale du handicap, interministérielle et régionalisée, visant à l'égalisation des chances et à la participation des personnes handicapées dans tous les domaines de la société.

4 : La Communication.

Afin de représenter la dynamique qui nous anime, un effort assidu a été mené et doit être poursuivi en direction des personnes et structures qui agissent dans les secteurs d'activité ou de représentation concernés par le handicap. Ainsi, le GFPH était présent :

- Le 28 janvier 1999 et le 13 Mars 1999 aux travaux de révision de la Classification Internationale des Handicaps (CIH) avec le CTNERHI.
- Le 20 février 1999 aux Assises nationales de la Vie Associative.

- Le 23 Février 1999, après avoir assuré la traduction d'un [rapport de l'OMPH sur les questions de la Bioéthique](#), le GFPH exprime les préoccupations des personnes handicapées sur ces questions dans un [entretien avec deux chercheurs](#).
- Le 27 février 1999 à l'émission "l'œil et la main" sur le canal télévisé "La 5".
- Le 27 mars 1999 à la manifestation de la Fédération Nationale des Sourds de France.
- Le 28 avril 1999 à une rencontre avec M. Lafay, Président de l'APAJH.
- Le 3 mai 1999 à une rencontre avec le rédacteur en chef du magazine "Handirect".
- Le 12 mai 1999 à une réunion du Pôle Handicap du Parti Communiste.
- Le 20 mai 1999 au festival du cinéma sourd au Forum des Halles, Paris 1^{er}.
- Le 27 mai 1999 à la rencontre avec les représentants des listes européennes organisée par l'UNAPEI, Paris 7^{ème}.

Pour organiser sa politique de communication, deux rencontres ont été organisées :

- Le 18 septembre à Annecy, 10 personnes handicapées de la région Rhône-Alpes ont planifié la réalisation des supports de communication du GFPH (Logo, plaquette de présentation, papier en-tête et site Internet). C'est ainsi que les personnes handicapées ont réalisé, de la conception à la réalisation, des outils de communication fidèles à l'image qu'elles ont d'elles mêmes et représentatifs de leur action. Sur le thème de l'eau et du mouvement, les deux symboles qu'ont choisis les personnes handicapées pour représenter leur travail sont ceux **de la vie et de la force**.
- Le 31 mai, la première réunion du Comité de rédaction du GFPH a défini le contenu, la périodicité et le volume du bulletin d'information destiné à être publié dans les revues des associations membres du GFPH.

Aux principes qui nous unissent, s'ajoute donc aujourd'hui une image positive et fédératrice en laquelle les personnes handicapées semblent vouloir se reconnaître, une symbolique des principes de participation active et de responsabilisation qui encourage tous les acteurs de la société favoriser l'égalisation des chances de personnes handicapées.

5 : La présence européenne & internationale.

5.1 : Cinquième Assemblée Mondiale de l'OMPH.

Du 1er au 7 décembre 1998 à Mexico, la Cinquième Assemblée Mondiale de l'OMPH a réuni les représentants de ses 120 organisations membres afin de **mieux concrétiser la participation à part entière et l'intégration des personnes handicapées dans la société**. Le GFPH était représenté par Jean-luc Simon, Président du GFPH.

Organisée très efficacement par l'Assemblée DPI Mexique, cette cinquième Assemblée Mondiale de l'OMPH permis l'élection des membres et du président du Conseil Mondial : **M. Joshua Malinga** (Zimbabwe). **Franck Mulkahy** (Irlande), Membre du Comité Exécutif de la Région Europe de l'OMPH et Secrétaire du Forum Européen pour le Handicap (European Disability Forum - EDF-), a été nommé Secrétaire de l'OMPH.

Le Comité des pays Francophones a désigné **M. Ismaila Konaté** (Mali) Président, et Jean-Luc Simon (France) Secrétaire Général.

En complément de la participation du représentant du GFPH aux ateliers pour les droits de l'Homme animés par M. Bengt Lindqvist, et dont les suites ont été rapportées plus haut, l'animation d'un atelier sur la communication débouche aujourd'hui sur la proposition de la WACC (Association Mondiale pour la Communication Chrétienne) pour la réalisation de la partie française d'une enquête sur l'image des personnes handicapées dans les médias.

La prochaine Assemblée Mondiale sera accueillie par le Japon, à Sapporo, en 2002.

5.2 : Assemblée Générale de la Région Europe de l'OMPH.

Du 18 au 19 Avril 1999 à Syracuse, Sicile, Roland Roux (GIHP), Vice président du GFPH et Jean-Luc Simon, Président du GFPH, étaient présents à l'Assemblée Générale de la Région Europe de l'OMPH. Les 25 Membres de la Région Europe présents ont adopté le [plan d'action](#) pour les 4 années à venir. **M. Giampiero Griffo** (Italie) a été élu Président de la Région Europe, Jean-Luc Simon, Vice Président.

Des échanges conviviaux avec les représentants de l'Assemblée Russe de l'OMPH (All-Russian Society), ainsi que de nombreuses convergences d'analyses, sont à l'origine d'un point du plan d'action de la Région Europe de l'OMPH pour le jumelage de deux villes européenne, l'une de l'union Européenne et l'autre d'Europe centrale ou de l'Est, pour la célébration de la Journée Internationale des Personnes handicapées, le 3 décembre. Un premier jumelage entre Paris et Moscou est envisagé dans ce cadre pour le 3 décembre 1999.

Organisés par le GFPH dans le cadre du plan d'action de DPI Europe adopté le 19 avril 1999 à Syracuse, trois jours de rencontres à Strasbourg, Paris et Grenoble, ont permis à Giampiero Griffo, Président de la Région Europe de l'OMPH, Jean-Luc Simon, Président du GFPH, et Fabrice Warneck, coordinateur national du GFPH, de mener une série de rencontres qui posent les bases d'un nouvel élan pour la Région Europe de l'OMPH.

- **Le 10 juin 1999 à Strasbourg**, une rencontre avec la représentante du Conseil de l'Europe chargée des personnes handicapées, Mme Grimmeissen, permet à la Région Europe de l'OMPH de proposer avec succès sa collaboration au processus de reconstruction du Kosovo. Un projet concret est en cours d'élaboration pour assurer une prise en compte de besoins des personnes handicapées dans l'urgence de l'accueil des réfugiés et dans le processus de reconstruction des Balkans. Une première visite d'étude sera effectuée par Mme Grimmeissen et M. Griffo dans le courant de l'été pour identifier les partenaires de cette action (ONGs et personnes handicapées réfugiées). Le GFPH encourage la participation d'associations d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient à ce projet (Russie, Hongrie, Liban ...).
- **Le 10 juin 1999 à Strasbourg**, une rencontre avec un juriste de la Cours Européenne des Droits de l'Homme apporte des éléments importants sur l'utilisation des processus juridiques européens.
- **Le 11 juin 1999 à Paris**, une rencontre entre Giampiero Griffo, Président de la Région Europe de l'OMPH, avec les Administrateurs du GFPH permet d'enrichir une connaissance mutuelle et la dynamisation du réseau européen de communication de l'OMPH.
- **Le 11 juin 1999 à Grenoble**, la participation de Giampiero Griffo, Président de la Région Europe de l'OMPH, de Henry Cassirer, Président d'Honneur du GFPH et de Jean-Luc Simon, Président du GFPH, apporte le ton de la participation et de l'égalité des chances au débat sur l'accessibilité organisé par la Ville de Grenoble.

En clôture de cette année riche en activités et dans le cadre des Journées pour l'Égalité des Chances organisées par la Ville de Grenoble du 9 au 14 juin 1999, le GFPH organisait avec succès, le 14 juin 1999, un Concert de François-Réné Duchable au profit de la promotion des objectifs du GFPH. L'action exemplaire des personnes handicapées qui se sont chargées bénévolement de l'organisation de ce concert, a permis à plus de 200 personnes d'assister à ce concert exceptionnel, et a généré les fonds nécessaires à la conception et à l'édition des supports de communication du GFPH.

À l'image du souffle qui anime le GFPH, cette rencontre initiée et organisée par les personnes handicapées a permis la mise en œuvre d'une collaboration et d'une synergie efficaces entre les pouvoirs publics et les associations, et a offert au grand public l'occasion d'apprécier pleinement la richesse que représente, pour tous, la contribution active des personnes handicapées.

Jean-Luc SIMON
Président